



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

## Mali

# Plan de réponse de la maladie à coronavirus 2019 (covid-19)

mai 2020-mai 2021



Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

Photo de couverture: ©FAO

# Contexte



**1,3 million** de personnes estimées en insécurité alimentaire aiguë (juin-août 2020), soit 6,5% de la population (Cadre Harmonisé, mars 2020)



**250 998** personnes déplacées internes, dont **41%** dans la région de Mopti (Direction nationale du développement social, avril 2020)



**1,7 million** de personnes souffrent de malnutrition, y compris des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes



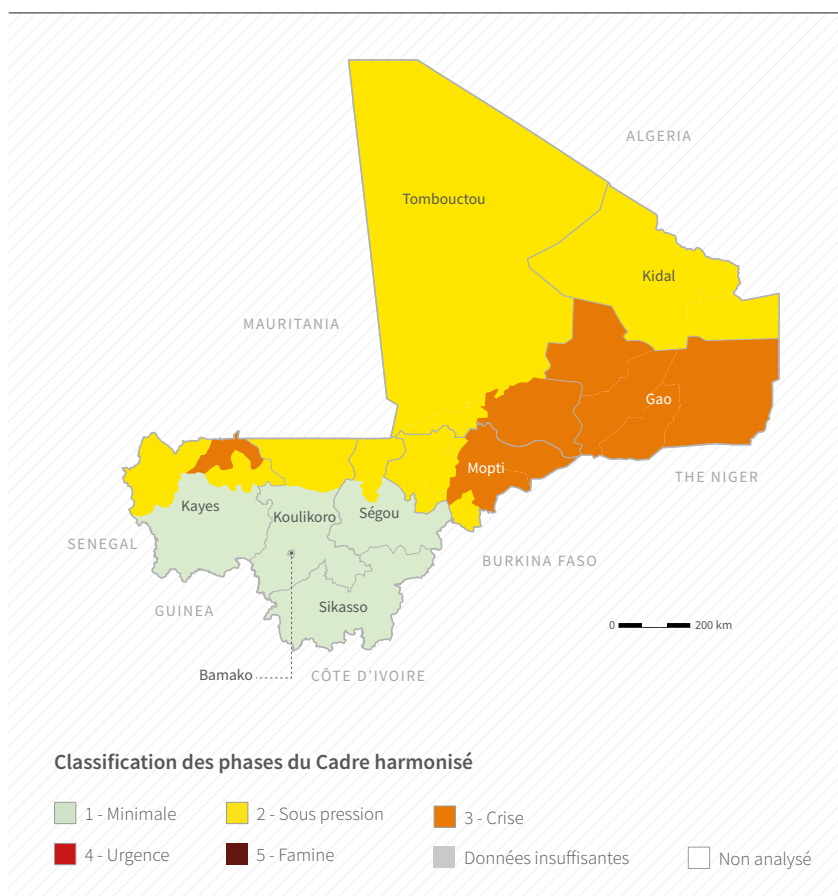
**6,2 millions** de personnes touchées par le conflit dans l'ensemble du pays

## L'état d'urgence alimentaire et nutritionnelle aggravé par la maladie à coronavirus 2019 (covid-19)

Au Mali, les premiers cas de maladie à coronavirus 2019 (covid-19) ont été signalés le 25 mars 2020 dans un contexte marqué par l'aggravation de la crise sécuritaire. En outre, le Gouvernement venait de déclarer l'état d'urgence alimentaire et nutritionnelle dans le pays. Les aléas climatiques survenus lors des campagnes agricoles 2017/18 et 2018/19 avaient notamment entraîné d'importants déficits fourragers dans la bande sahélienne de Kayes. Ces déficits ont également été enregistrés en Mauritanie et au Sénégal, ce qui a accentué la pression sur les ressources fourragères dans le Sahel Occidental et plus particulièrement au Mali. De plus, des conflits engendrés par les groupes armés dans les régions du nord et du centre du pays ont considérablement nui à la production agricole. À titre d'exemple, dans la seule région de Mopti, 34 700 ha non pas pu être cultivés pendant la saison 2019/20.

Par conséquent, selon la dernière analyse du Cadre Harmonisé (mars 2020), 1,3 million de personnes seront en insécurité alimentaire aiguë pendant la période juin-août 2020.

### Situation projetée de l'insécurité alimentaire aiguë au Mali (juin-août 2020)



Source: Cadre harmonisé, mars 2020. La carte est conforme à la carte des Nations Unies pour Mali, février 2020.

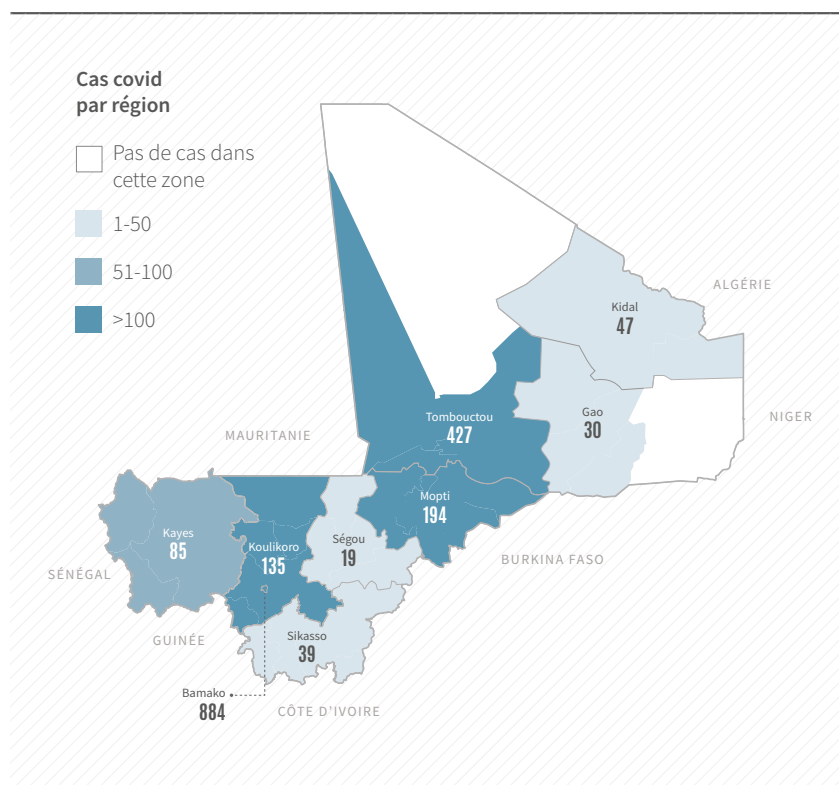


Protéger les moyens d'existence des ménages touchés par la pandémie, ainsi que les micro-entreprises du secteur agricole est essentiel afin d'éviter la détérioration de l'insécurité alimentaire dans le pays.

Au 15 juin, le Mali comptait 1 860 cas de la covid-19, dont 104 décès. Suite aux premiers cas enregistrés, le Gouvernement a mis en place un ensemble de mesures, tels que la fermeture de toutes les frontières aux voyageurs, un couvre-feu durant deux semaines, l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes et la fermeture des écoles dans tout le pays. Néanmoins, l'activité des marchés et le mouvement des marchandises ont été maintenus, malgré des contraintes et l'accumulation de retards logistiques. Par conséquent, les mesures de restriction de la circulation entravent l'accès des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs aux marchés et aux zones de production, alors que les fournisseurs accumulent les retards de livraison.

En avril 2020, le Gouvernement a proposé un plan de prévention et de réponse au covid-19 estimé à 34 milliards de XOF (57 millions d'USD) afin de répondre à l'urgence sanitaire et limiter la contagion. Pour atténuer l'impact socio-économique sur les couches vulnérables et les catégories socio-professionnelles les plus touchées par les mesures de confinement, le Gouvernement a également annoncé 20 mesures, dont trois sont déjà en place, à savoir: la distribution alimentaire, la prise en charge des factures d'eau et d'électricité et la réduction des taxes sur le riz, le lait et le carburant. De plus, un plan de relance économique va être lancé, dont la partie concernant l'agriculture et l'élevage s'élèverait à 21 milliards de XOF (35 millions d'USD). Les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest se sont engagés, par ailleurs, à maintenir la libre circulation des intrants et des produits agricoles et envisagent de coordonner leurs politiques de soutien aux populations.

#### Situation des cas confirmés de la covid-19 par région au Mali, 15 juin 2020



Source: Institut national de la santé publique, Gouvernement du Mali, 15 juin 2020. La carte est conforme à la carte des Nations Unies pour Mali, février 2020.

Dans un contexte déjà fragile, aujourd’hui exacerbé par la pandémie de la covid-19, il est essentiel d’investir de manière adéquate et urgente dans les mécanismes de surveillance, d’alerte et de réponse, afin d’assurer une meilleure coordination et une assistance rapide en vue de protéger les moyens d’existence des ménages touchés et les micro-entreprises du secteur agricole, et d’éviter la détérioration de l’insécurité alimentaire et de la propagation de la maladie.

### Impacts de la covid-19 sur l’économie, le prix des denrées et l’approvisionnement des marchés

Le Gouvernement du Mali a ramené ses prévisions de croissance de 5 pour cent à 0,9 pour cent du PIB. Parallèlement au ralentissement de l’économie nationale en raison des mesures mises en place contre la covid-19, le ralentissement économique mondial entraînera également une baisse, temporaire du moins, des importations et exportations au Mali. Cette amorce de récession pourrait entraîner 800 000 personnes dans la pauvreté dans un bref délai (selon le Rapport préliminaire de l’impact socioéconomique du covid-19 au Mali, Équipe de pays des Nations Unies, mai 2020). L’économie du secteur agricole, qui représente 30 pour cent du PIB et emploie 80 pour cent de la population active, sera notamment touchée et engendrera des effets considérables sur les populations.

Dans l’immédiat, les marchés sont normalement approvisionnés (Observatoire du marché agricole, 2020) et les prix restent stables, avec une fluctuation similaire aux années précédentes à la même époque. Les restrictions de mouvement, les interdictions de rassemblement et la conjoncture internationale pourraient entraîner des répercussions à court, moyen et long terme.

<b>à court terme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de l’approvisionnement en intrants agricoles</li> <li>• Inflation sur la plupart des denrées agricoles</li> <li>• Retard dans la campagne agricole et restriction des mouvements du bétail</li> <li>• Baisse globale de l’offre en denrées alimentaires</li> </ul>
<b>à moyen terme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de la production nationale</li> <li>• Augmentation du chômage</li> <li>• Baisse du revenu des ménages</li> <li>• Augmentation des dépenses sociales de base (santé, hygiène et assainissement)</li> <li>• Réduction de la capacité d’assistance des pouvoirs publics</li> <li>• Augmentation soutenue de l’insécurité alimentaire et de la malnutrition</li> </ul>
<b>à long terme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse des échanges internationaux, climat récessionniste</li> <li>• Report de la mise en place des politiques de développement</li> <li>• Paupérisation de la société</li> <li>• Endettement de l’État</li> </ul>



De plus, les pertes d'emplois temporaires de la diaspora malienne ont engendré un arrêt brusque des transferts d'argent. Une récente enquête du Cluster sécurité alimentaire au Mali (avril 2020) rapporte que deux-tiers des ménages indiquent avoir observés une diminution des transferts monétaires depuis le début de la crise sanitaire, alors qu'ils constituent habituellement jusqu'à 40 pour cent du revenu net de certains ménages (Enquête du Fonds international du développement agricole, 2015).

La pandémie engendra également des impacts socio-économiques et amplifiera les inégalités existantes, de classe, de capacité, d'âge et de sexe. Ces impacts auront des répercussions sexospécifiques; en effet, les femmes, actrices à chaque échelon du système alimentaire, qu'il s'agisse de la production, de la transformation, de la distribution ou de la préparation des aliments sont exposées à des risques de vulnérabilité accrue qui fragiliseront leurs moyens d'existence et ceux de leurs familles.

Enfin, la conjoncture mondiale laisse à penser qu'à moyen terme les échanges à l'international vont fortement diminuer, entraînant un recentrage des États sur leurs économies et leurs productions nationales. Ce facteur pourrait cependant favoriser certaines dynamiques, notamment: (i) certaines filières nationales pourraient récupérer plus de parts de marché, se renforcer et attirer davantage d'investissements participatifs (*type crowdfunding*); et, (ii) une meilleure structuration du marché national pourrait émerger, notamment grâce à l'utilisation de systèmes d'information sur les marchés et l'opérationnalisation de plateformes d'achat en ligne.

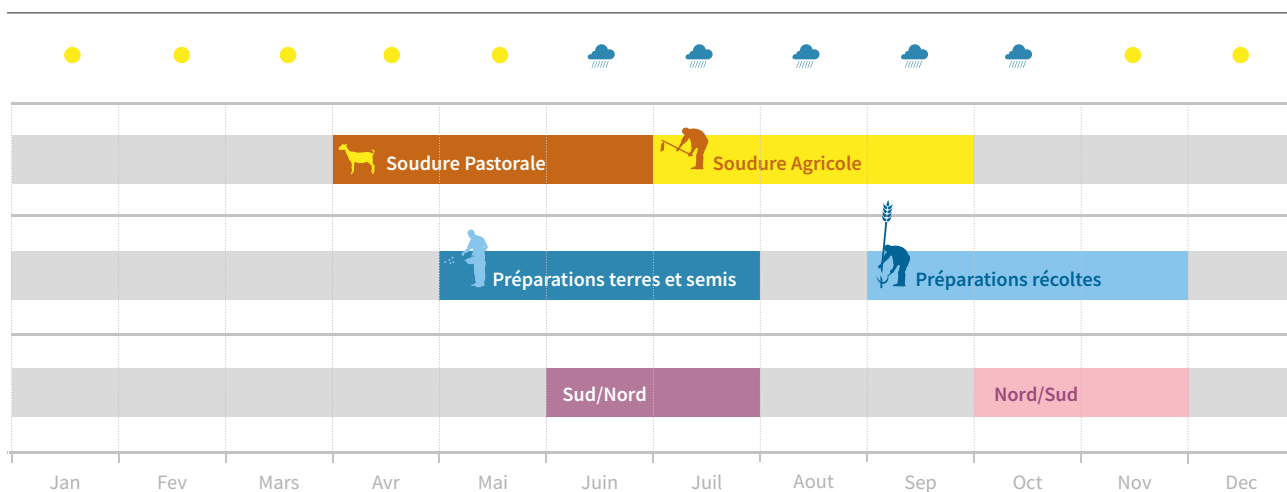
## Impacts de la covid-19 sur les activités agricoles et d'élevage

Pour beaucoup de ménages ruraux, la pandémie et les restrictions gouvernementales mises en place pour y faire face surviennent durant une période essentielle (avril-juin) à la préparation des champs et au retour de la transhumance pastorale. Les mesures en place touchent notamment: (i) les migrations saisonnières; (ii) la disponibilité en main d'œuvre agricole; (iii) l'accès aux ressources pastorales; et, (iv) l'accès aux intrants et outils agricoles. Dans ce contexte, de nombreux ménages pourraient ne pas démarrer à temps la saison agricole, tandis que les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux ne seraient pas en mesure de leur fournir un soutien (par exemple, à travers les distributions d'intrants aux agropasteurs en début de saison).

Par ailleurs, la baisse de la demande nationale et internationale pourrait contraindre les producteurs à conserver leurs cheptels et leurs productions jusqu'à la reprise des marchés. Le secteur de l'élevage sera particulièrement touché par la baisse des exportations d'animaux sur pied, les restrictions de déplacement vers les marchés internes et sur les routes traditionnelles de transhumance qui traversent les frontières des pays de la sous-région.

Pour rappel, en 2018 les exportations de bétail ont rapporté 139 milliards de XOF à l'économie nationale (Institut national de la statistique du Mali, 2018). Dans le contexte actuel, les projections tendent vers une diminution de 15 à 20 pour cent des recettes du secteur de l'élevage.

### Calendrier agricole et pastoral pour 2020



# Modalités de la réponse

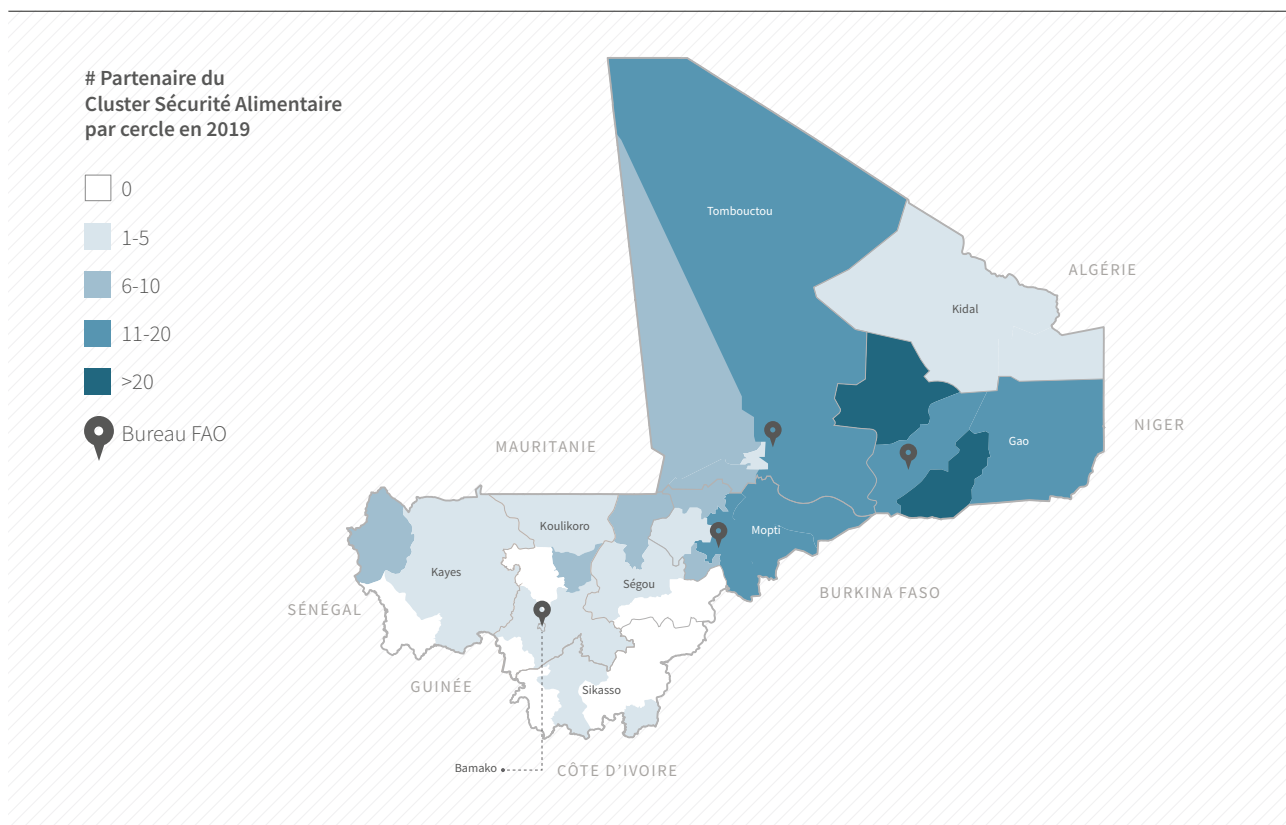
Les activités mises en œuvre par la FAO au Mali visent à fournir une réponse d'urgence aux populations touchées par des crises afin d'éradiquer l'insécurité alimentaire et de renforcer la résilience.

## Expertise de la FAO au Mali

Le bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Mali travaille afin de soutenir le développement agricole dans le pays depuis 1979. Il dispose d'une expérience reconnue dans le développement de politiques et de stratégies, la vulgarisation des techniques agricoles et le renforcement des capacités des acteurs. En réponse aux crises alimentaires, aux conflits et aux aléas climatiques, les activités mises en œuvre par la FAO sont axées sur la réponse d'urgence et le renforcement de la résilience des populations touchées. Les interventions de la FAO visent à éradiquer l'insécurité alimentaire et à renforcer la résilience des populations en transformant l'agriculture en un secteur productif et durable pour l'ensemble de l'économie malienne.

En outre, la FAO dispose d'une expérience et d'une expertise technique et opérationnelle établies, en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de production agricole durable, de gestion des ressources forestières et de santé animale. Grâce à son partenariat étroit avec les autorités maliennes, l'équipe de la FAO au Mali, répartie dans quatre bureaux à Mopti, Gao, Tombouctou et Bamako, et son vaste réseau local de partenaires de mise en œuvre disposent d'une capacité opérationnelle immédiate importante, capable d'intervenir dans l'ensemble du pays. Ceci donne à la FAO un avantage comparatif pour répondre aux impacts considérables de la pandémie à travers une approche unique, multidisciplinaire et multisectorielle.

### Présence de la FAO au Mali, Juin 2020



Source: Cluster sécurité alimentaire, Mali, juin 2020. La carte est conforme à la carte des Nations Unies pour Mali, février 2020.



## Une approche adaptative

Le 17 avril 2020, la FAO, les Membres de l'Union africaine et les partenaires internationaux se sont rencontrés afin d'échanger sur l'impact de la pandémie et d'élaborer une réponse à la covid-19. Lors de cette rencontre, la FAO s'est engagée à fournir un appui à chaque pays qui en fera la demande. Le présent Plan de réponse a pour objectif d'appuyer le Plan de réponse du Gouvernement et concorde avec le Plan de réponse humanitaire révisé pour 2020). De plus, il est en adéquation avec la stratégie globale de la FAO sur l'anticipation et la réponse aux impacts de la covid-19, ainsi qu'avec le Plan de réponse humanitaire global des Nations Unies contre la covid-19.

En outre, des mesures immédiates doivent être prises pour contenir une potentielle crise économique et alimentaire qui viendrait toucher des populations déjà affaiblies par les aléas climatiques et les conflits. La réponse de la FAO s'articule autour de trois piliers:

- Sensibiliser les communautés rurales afin de limiter la propagation du virus en mobilisant les réseaux de formation en place.
- Analyser l'impact socioéconomique, sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin d'orienter et d'améliorer la réponse.
- Protéger les moyens d'existences des ménages vulnérables ruraux touchés et maintenir les petites et moyennes entreprises (PME) et les micro-entreprises rurales (MER) essentielles des secteurs agricole et agroalimentaire.

## Ciblage géographique et des bénéficiaires

Les contraintes liées à la covid-19 ne permettent pas de conduire le ciblage participatif social habituel. Par conséquent, il sera fait au moyen de la plateforme du Registre social unifié du Ministère des affaires sociales et sur la base des listes de ménages locales existantes, afin de cibler les ménages ayant basculé en insécurité alimentaire à la suite de la crise sanitaire. La sélection s'appuiera également sur un groupe d'informateurs clefs et le croisement des listes établies.

Au sein des communes, les ménages les plus vulnérables identifiés comme de nouveau *pauvre* et *très pauvre* (selon l'approche de l'économie des ménages [HEA]) seront ciblés en priorité à travers un ciblage nominatif. Les ménages dirigés par des femmes seules seront spécifiquement ciblés, ainsi que les ménages avec des personnes handicapées et ceux accueillant des femmes enceintes et allaitantes et des enfants de moins de 5 ans. Une attention particulière sera également portée aux personnes déplacées internes, en particulier dans les zones touchées par des conflits intercommunautaires, afin de renforcer la cohésion sociale. Le ciblage inclura en priorité les capacités productives des femmes et des jeunes, avec la prise en compte de vulnérabilités spécifiques, telle que la mobilité réduite pour bénéficier notamment des transferts monétaires inconditionnels.







# Cadre stratégique de la réponse



Pour assister  
**65 000 ménages**  
(390 000 personnes)



La FAO requiert  
**10 millions d'USD**



Pour une période de  
**12 mois**

Le Plan de réponse de la FAO prévoit de:

- sensibiliser 60 000 personnes aux gestes barrières;
- protéger les moyens d'existence de 65 000 ménages ruraux nouvellement en insécurité alimentaire aiguë sévère (Phases 3-5 du Cadre harmonisé) et particulièrement touchés par la pandémie de la covid-19;
- apporter un soutien à 250 PME/MER agroalimentaires en difficulté en raison du ralentissement économique, avec une subvention de 3 660 USD chacun, basée sur le coût de la masse salariale de 10 employés sur une période de six mois.

## Résultat 1. Les moyens d'existence des ménages vulnérables touchés par la covid-19 sont protégés



Budget  
**9,3 millions d'USD**



Bénéficiaires  
**390 000 personnes**

Pour beaucoup de ménages agricoles et pastoraux, les activités génératrices de revenus ont été suspendues ou fortement touchées par la pandémie. Les mesures en vigueur ont entraîné la rupture de l'approvisionnement en intrants, le retard de la préparation des champs et la réduction des déplacements du bétail. Par ailleurs, la baisse de la demande nationale et internationale contraindra les producteurs à conserver leurs cheptels et leurs productions jusqu'à la reprise des marchés.

### Activités principales

#### Activité 1.1 Assurer la production alimentaire d'urgence et protéger les moyens d'existence des ménages à travers l'approche cash+



Budget  
**6,8 millions**

- Fournir des kits composés d'intrants de production (semences vivrières ou maraichères, outillage et/ou fertilisants minéraux au profit des ménages agricoles; aliments pour bétail pour une durée d'un à deux mois, appui en soins vétérinaires et couverture vaccinale au profit des ménages pastoraux), et des transferts monétaires inconditionnels adaptés aux moyens d'existence des bénéficiaires, afin de couvrir les pertes, maintenir la capacité de production et éviter l'endettement des ménages agricoles et pastoraux les plus vulnérables, ainsi qu'au profit des ménages les plus enclavés dans les zones sujettes aux conflits armés mais encore accessibles (assistance en fonction de l'outil du panier des dépenses minimales [*Minimum Expenditure Basket*]).

## Activité 1.2 Soutenir les PME/MER agroalimentaires et la chaîne d'approvisionnement



Budget

**2,5 millions**

- Identifier les entreprises en difficultés avec l'ensemble de la profession, de la société civile et les pouvoirs publics locaux.
- Soutenir la trésorerie de certaines petites entreprises essentielles aux principales filières agroalimentaires (tels que les fournisseurs d'intrants agricoles, aquacoles et d'aliments pour bétail) afin d'éviter la cessation d'activité, de maintenir les fonds de roulement des entreprises, et d'assurer la chaîne d'approvisionnement, grâce à des subventions limitées.

## Résultat 2. Les gestes barrières sont rapidement diffusés et adoptés en milieu rural afin de limiter la propagation du virus



Budget

**200 000 USD**



Bénéficiaires

**60 000 personnes**

En étroite collaboration avec les différents acteurs de la santé, la FAO contribuera à la mobilisation sociale et aux efforts de communication, afin de sensibiliser les populations à la covid-19 et d'accroître rapidement l'adoption des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale lors de la mise en œuvre des activités sur le terrain.

### Activités principales

- Diffuser en langues locales des messages à travers 2 000 clubs Dimitra, 1 000 champs-écoles-paysans, 500 associations villageoises d'épargne et de crédit, 500 associations paysannes, 50 radios rurales et 100 organisations de producteurs.
- Distribuer des radios communautaires, smartphones et radios solaires au profit des cercles les plus touchés.
- Produire localement des dispositifs de lavage des mains avec l'engagement des jeunes et des femmes (au moins 60 pour cent).



### Résultat 3. Les répercussions de la covid-19 sur le secteur agricole et la sécurité alimentaire sont analysées pour mieux coordonner les interventions



Budget  
**500 000 USD**

La fermeture des frontières, le confinement et les perturbations sur les marchés vont toucher à la fois l'offre et la demande des produits alimentaires et des intrants agricoles. Les projections tendent vers une réduction des volumes d'échanges et une fluctuation importante des prix. Cette situation pourrait par conséquent appauvrir les agriculteurs et les éleveurs et potentiellement aggraver la crise alimentaire.

#### Activités principales

- Évaluer les effets et les impacts de la pandémie sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Analyser l'impact socioéconomique de la covid-19 sur les ménages du secteur agricole.
- Réaliser des évaluations sur les principales filières agricoles et pastorales touchées afin de déterminer les leviers prioritaires pour que celles-ci se relèvent rapidement.
- Proposer une méthode de ciblage et de suivi des producteurs les plus touchés afin de leur apporter l'assistance adéquate.









# Protéger les moyens d'existence c'est sauver des vies

## Contact

---

### Représentation de la FAO au Mali

Bamako, Mali  
FAO-ML@fao.org

---

### Division des urgences et de la résilience de la FAO

Rome, Italie  
PSE-Director@fao.org

---

### Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

[www.fao.org/emergencies](http://www.fao.org/emergencies)  
[www.fao.org/resilience](http://www.fao.org/resilience)

#### CITATION RECOMMANDÉE

**FAO.** 2020. *Mali | Plan de réponse de la maladie à coronavirus 2019 (covid-19) – mai 2020-mai 2021.* Rome.  
<https://doi.org/10.4060/ca9432fr>



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO